

Compte Rendu du Conseil Municipal Du 10 juillet 2020

1) Désignation des délégués en vue des élections sénatoriales

Délégués titulaires : HOUETZ Marion – DUROURE Nicolas – MOURARET Christine

Délégués suppléants : BOUCHER Guy – LEYNAUD Aurélie – BARKATS Michaël

2) Subvention exceptionnelle de fonctionnement du budget général au budget la bastide

Le budget général versera une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 15 500 euros au budget de bastide.

3) Vote du budget primitif 2020 du budget général

Fonctionnement :

Dépenses : 1 274 487.00 €uros dont 193 226 €uros pour le virement à la section d'investissement

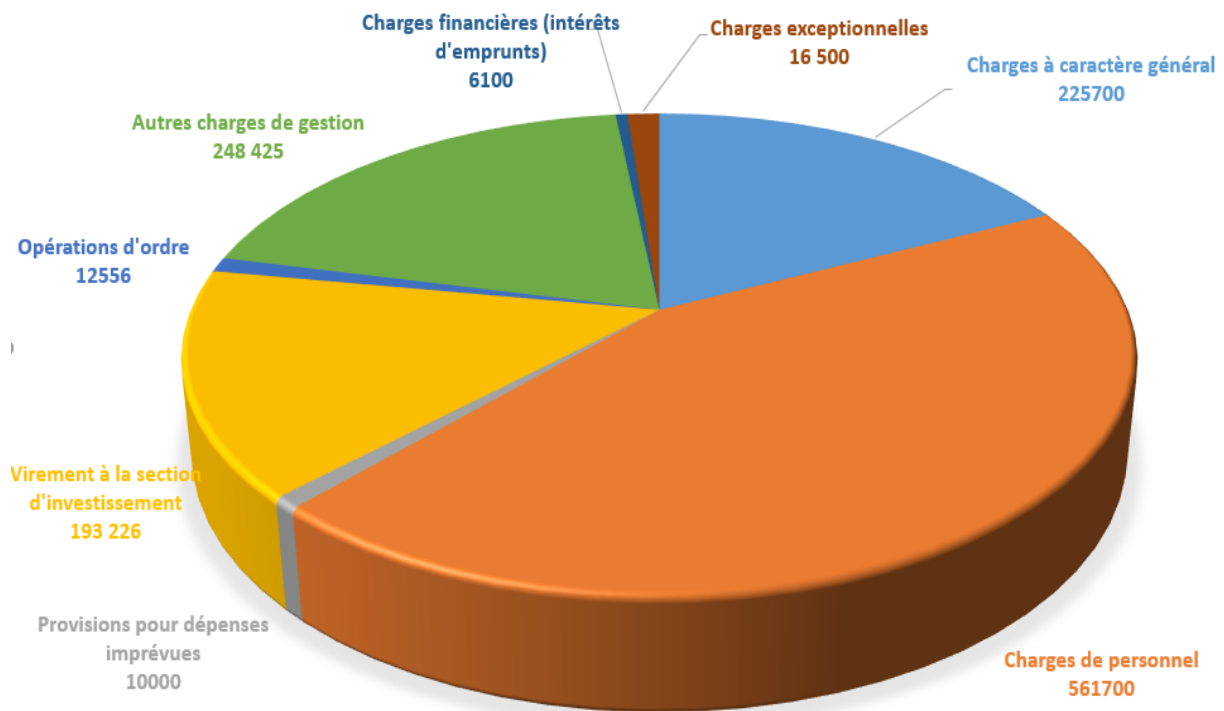
Recettes : 1 274 487.00 €uros

Investissement :

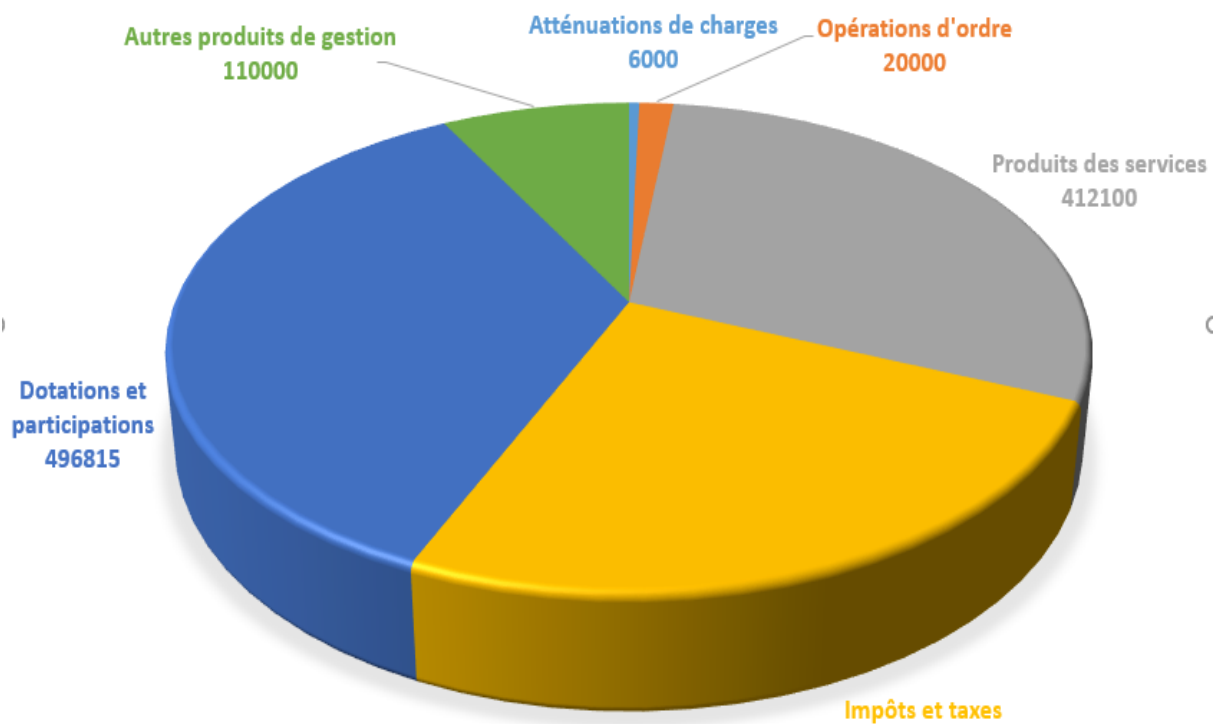
Dépenses : 774 413.93 €uros dont 38 137 €uros de restes à réaliser 2019

Recettes : 774 413.93 €uros dont 28 829 €uros de restes à réaliser 2019

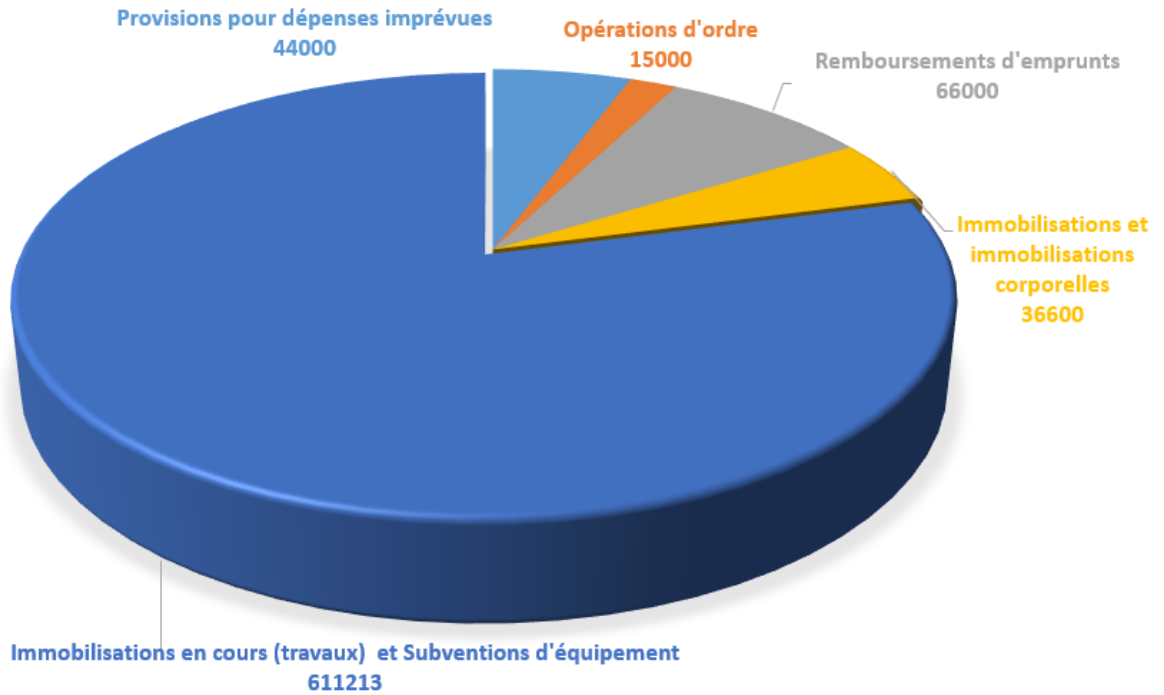
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES



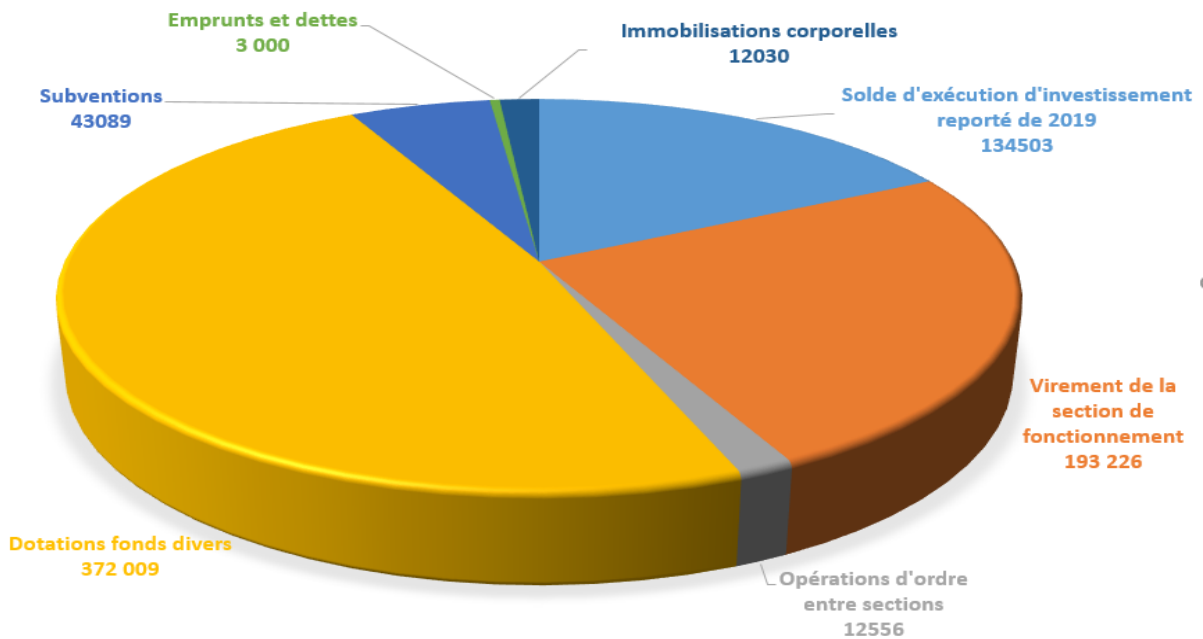
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES



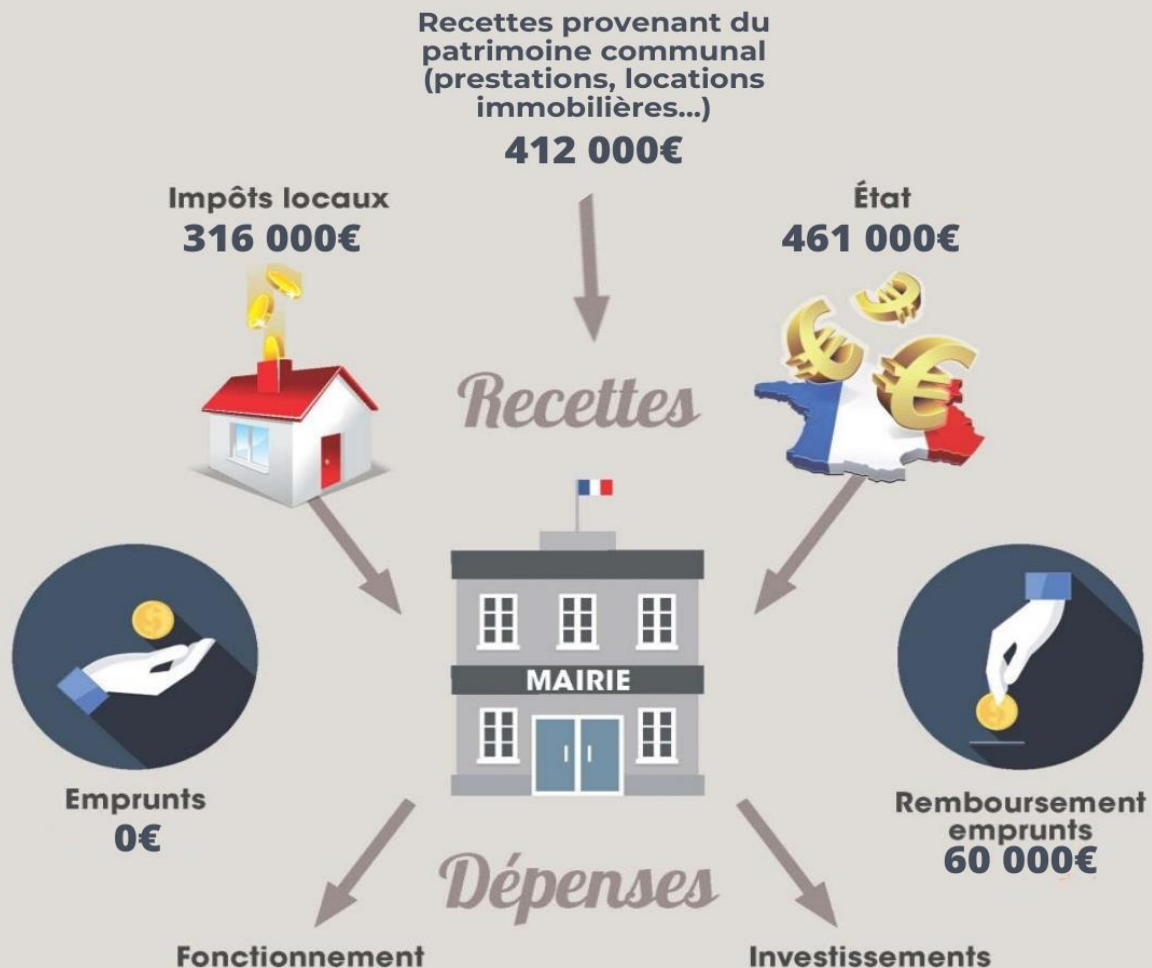
SECTION D'INVESTISSEMENT - DÉPENSES



SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES



BUDGET MUNICIPAL 2020



Caisse des écoles



114 000€

Subventions aux associations



7 000€

Salaire du personnel communal



360 000€

Flux (eau, électricité...)



65 000€

Construction équipements



250 000€

Matériaux



35 000€

Voirie



280 000€

Aménagements du village



90 000€

4) Décision modificative N° 1 budget La bastide

Le conseil municipal a approuvé la décision modificative suivante :

Article 774 : + 1 094.00 Euros

Article 6688 : + 400.00 Euros

Article 6156 : + 300.00 Euros

Article 6064 : + 394.00 Euros

5) Commission des impôts directs

Le conseil municipal a proposé une liste de 24 noms au directeur départemental des finances publiques afin qu'il puisse procéder à la désignation des membres de la commission des impôts directs (6 titulaires et 6 suppléants).

6) Règlement cantine scolaire et règlement garderie

Le conseil municipal a approuvé les modifications des règlements de la cantine et de la garderie périscolaire.

Toutes les délibérations ont été votées l'unanimité.